

## PROCES-VERBAL : CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2014

L'an deux mille quatorze, le 07 juillet, les membres du Conseil Municipal de Damprichard se sont réunis sur convocation du 30 juin 2014 par le Maire, Monsieur Anthony MÉRIQUE.

**Monsieur Le Maire a déclaré la séance ouverte.**

**Etaient présents :**

Mesdames Alexandra CABOCEL, Claudine CAGNON, Jacqueline DELAVELLE, Chantal DUBOC, Frédérique FLEURY, Virginie GARRET, Brigitte MAIRE et Nadège MOUGIN.

Messieurs Michel BOBILLIER, Cyril CHATAIGNER, Martial CORDIER, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Alfonso HEREDIA, Jean-Pierre JACOULOT, Justin MARGUERON et Anthony MÉRIQUE.

**Procurations** : Madame Christelle DUQUET excusée, a donné procuration à Madame Nadège MOUGIN. Monsieur Damien SCHELL excusé, a donné procuration à Madame Brigitte MAIRE.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Martial CORDIER

Le PV de la séance du 09 juin 2014 est adopté sans observation.

**I FINANCES :**

**Convention avec l'Association communale de chasse agréée (ACCA) : Délibération N°38.07**

Convention de location des territoires de chasse de Damprichard

Vu la délibération N° 51.11 en date du 08 novembre 2010,

Considérant que les interlocuteurs ont changé,

Le Maire de la commune de Damprichard expose au Conseil Municipal que l'ancienne convention de location des territoires de Damprichard au profit de l'ACCA de Damprichard est à renouveler.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal décide l'établissement d'une nouvelle convention de location des territoires de chasse au profit de l'ACCA.

Monsieur Le Maire donne lecture de la convention pour la location des territoires de chasse de Damprichard.

L'Assemblée approuve à l'unanimité la convention et autorise Monsieur Le Maire à la signer.

**Motion de soutien à l'AMF : Délibération N°37.07**

« Action de l'AMF sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat »

Monsieur Le Maire donne lecture de la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Le conseil municipal vote 18 voix pour et une abstention pour apporter son soutien à la motion de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

**Convention tripartite de prélèvement avec le créancier EDF norme SEPA: Délibération N° 39.07**

Monsieur Le Maire explique qu'il est nécessaire de signer une convention pour permettre le prélèvement SEPA selon la norme européenne avec le créancier Electricité de France et le comptable de la trésorerie de Maîche. Cette convention a pour objet de fixer les modalités de règlement des dépenses d'énergies ou de services à EDF par prélèvement SEPA sur le compte Banque de France indiqué par le comptable de la collectivité.

Tout nouveau contrat signé avec le même créancier et relatif au règlement par le prélèvement SEPA de cette même catégorie de dépenses entre dans le champ de la présente convention, sauf s'il est soumis à des clauses particulières. Dans ce cas un avenant à la présente convention devra être signé.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal accepte à l'unanimité la convention tripartite de prélèvement SEPA pour les dépenses d'EDF et autorise Monsieur Le Maire à la signer.

#### **Décision du Maire N° 4/2014**

Monsieur le maire décide de réaliser les travaux d'enduits avec l'entreprise VERMOT de Gilley pour un montant de 7 317.50 euros HT ainsi que les travaux d'enduits superficiels d'entretien et de balayage des surfaces pour un montant de 5 421.00 euros HT.

#### **II URBANISME :**

La Commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles :

- Parcelle cadastrée section AL N° 54, 11 Marie Curie à Monsieur PETIT Fabrice.
- Parcelle cadastrée section AE N° 132 Rue des Rosiers à Monsieur CHEVARTZMANN Pierre-Samuel.
- Parcelle cadastrée section AE N° 193 Cité des Sapins à Madame FAIVRE Virginie.
- Parcelle cadastrée section AC N° 162 Rue des Tilleuls à VANGENEUGDEN Dany.

#### **III VIE ASSOCIATIVE :**

Madame Brigitte MAIRE :

- donne le compte-rendu de la réunion avec l'ESPM du 16/06/2014 concernant la remise en état des stades et des vestiaires et rend compte de l'assemblée générale du 29/06/2014.
- informe l'assemblée du projet de mise en place de la Fête des Associations (réunion le 23/06/2014).
- donne le compte rendu de l'Assemblée Générale du comité des Fêtes du 25/06/2014.

#### **IV FORÊT :**

Monsieur Justin MARGUERON donne le résultat de la vente de la parcelle de bois N° 15 vendue à la scierie Brossard, le 24 juin 2014 à Levier pour un montant de 23 029.16 euros HT.

#### **V INTERCOMMUNALITE :**

Monsieur Le Maire donne lecture du compte-rendu du SIAP du 17 juin 2014 et de la CCPM du 19/06/2014.

#### **VI AFFAIRES DIVERSES :**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée des comptes-rendus de l'école maternelle du 02/06/2014 et de celui de l'école primaire 03/06/2014.

Les appels d'offres des travaux de réhabilitations de la Mairie seront publiés mercredi 9 juillet 2014. La date limite de remise de ces offres est prévue le 23 juillet à 12 heures.

Monsieur MERIQUE invite les Membres du Conseil Municipal à se rendre à Cernay-L'Eglise le 13 juillet à l'occasion de la Fête Nationale du 14 JUILLET pour le défilé à 21 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.